

Les villes corses et sardes veulent avancer ensemble

Ajaccio, Bonifacio, Porto-Vecchio, Olbia, Palau, Santa-Teresa di Gallura, Aglientu, La Maddalena, Arzachena envisagent l'avenir en commun dans un groupement de coopération territoriale. Le projet est lancé

Vanni Sanna, président du conseil communal d'Olbia a pris l'initiative de la rencontre. Puis, il a fait le déplacement depuis la Sardaigne avec Michele Fiori, vice président du conseil communal d'Olbia; Stephen Pisciotto, maire de Santa Teresa di Gallura; Antonio Tiroto, maire d'Aglientu; Luca Montella, maire de La Maddalena; Francesco Pala, maire de Palau; Alberto Ragnedda, maire d'Arzachena. Ces élus sardes ainsi que leurs collaborateurs étaient hier dans le salon napoléonien à la mairie d'Ajaccio. Ils y ont signé, tour à tour, un protocole d'entente avec Stéphane Sbraggia, premier adjoint au maire d'Ajaccio; Georges Mela, maire de Porto-Vecchio; Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio et Jean-Jacques Ferrara, président de la communauté d'agglomération du pays ajaccien, la Capa.

L'idée de mener un projet commun est lancée. À terme, elle devrait déboucher sur la mise en place d'un partenariat stratégique entre les "îles sœurs". Mais avant d'en arriver à ce stade, on est tenu d'exprimer une volonté collective. "Aujourd'hui, nous en sommes au premier acte de la démarche", résume Stéphane Sbraggia. L'épisode ajaccien se termine en déjeuner et séance de travail. Il coïncide avec une signature mais aussi avec une phase de réflexion. On aligne les diagnostics, des ambitions et on entretient des pistes de travail. "L'idée est de promouvoir



Les élus communaux corses et sardes ont participé à une séance de travail à la mairie d'Ajaccio. Avant la signature du protocole d'entente dans le salon napoléonien.

/ PHOTO MICHEL LUCCIONI

l'échange au sujet des enjeux de territoire et d'évoquer les possibilités de coopérations susceptibles de voir le jour entre nos deux régions", poursuit l'élus ajaccien.

Pour y parvenir, à terme, Sardes et Corses envisagent de structurer leur collaboration au sein d'une même entité juridique ou plutôt d'un groupement européen de coopération territoriale, le GECT. "L'outil, créé par l'Union européenne afin de corriger les disparités de

développement entre les régions, répond à un souci de cohésion économique et sociale", reprend le premier adjoint de la ville d'Ajaccio. Dans la foulée, il est identifié comme un système à haut potentiel. "Ce cadre favorise l'échange de savoir-faire, l'émergence de projets communs dans des domaines aussi variés que l'économie, la santé, la culture, le social, les transports, à partir toujours d'un diagnostic partagé", explique-t-on. Dans le même temps, la for-

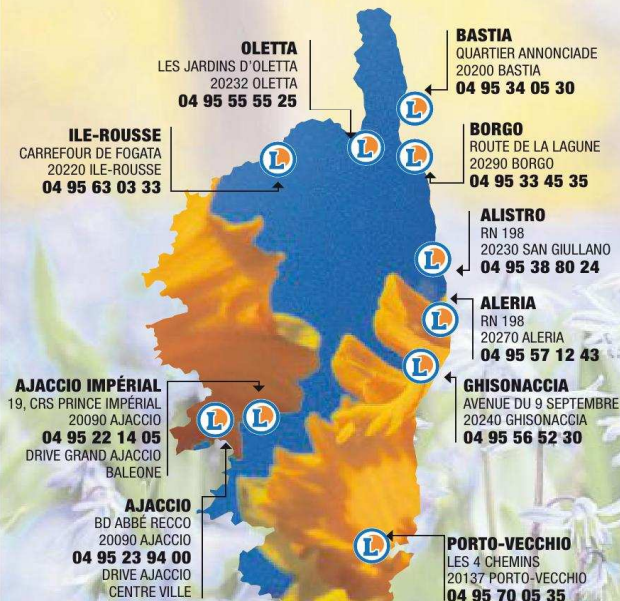
ce de frappe des îles de part et d'autre du détroit de Bonifacio se renforce, à l'échelon européen. De l'avis commun, "l'avantage, est aussi et principalement, d'être en capacité de capter des financements européens. Un GECT est un moyen direct d'aller demander à l'Europe de nous apporter son aide financière", insiste Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio. Et du même coup de procéder à de "gros investissements structurants", selon les termes

de Georges Mela, maire de Porto-Vecchio. Le mécanisme revêt une importance accrue dans le contexte actuel, "lorsque les différentes collectivités se heurtent à des difficultés économiques. Nous ne pouvons pas nous permettre de passer à côté de ce type de dispositif", selon l'élus bonifacien. D'autant que le groupement s'inscrit dans une logique voulue de front uni. "Je suis très demandeur de ce type de rapprochements. Avec Stephen Pisciotto, nous nous voyons plusieurs fois dans l'année, par exemple, Luca Montella, de la Maddalena souhaite tisser du lien avec Bonifacio et pour quoi pas, remettre à l'ordre du jour une liaison maritime Bonifacio-La Maddalena", insiste Jean-Charles Orsucci. L'instance à venir servira sans doute à écrire une autre histoire. "Jusqu'à aujourd'hui ni la Corse ni la Sardaigne n'ont bénéficié de certains programmes d'investissement européen", rappelle le maire de Porto-Vecchio. Grâce au GECT, on va aussi droit au but, administratif et technique. Le principe est celui de la procédure simplifiée afin d'être en capacité d'accéder aux fonds existants. À brève échéance, la suite de la procédure consistera à informer les conseils municipaux des communes concernées, à obtenir l'approbation finale de la France et de l'Italie. Avant "de dérouler un calendrier de travail et de rencontres", assure-t-on.

Véronique EMMANUELLI
vermanuelli@corsematin.com

VOS CENTRES E.Leclerc DE CORSE

HORAIRES OUVERTURE PENTECOTE • LUNDI 16 MAI



ALERIA de 8h30 à 12h30

ALISTRO de 8h30 à 19h30

BASTIA de 8h30 à 20h

GHISONACCIA de 8h30 à 20h

ILE ROUSSE de 8h30 à 13h

BORGO de 8h30 à 12h30

PORTO VECCHIO FERME

OLETTA de 8h30 à 13h

AJACCIO ROCADE de 9h à 20h30

DRIVE AJACCIO BALEONE de 8h30 à 19h

DRIVE AJACCIO CENTRE de 8h30 à 19h

AJACCIO IMPÉRIAL de 9h à 20h30

AJACCIO IMPÉRIAL

PARAPHARMACIE de 9h à 19h

CHEZ E.Leclerc VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER